

Société

Bingo, « Gros Dédé » est tombé

Les machines à sous, les filles, les armes. Parmi les trois péchés mignons d'André Cermolacce, 53 ans, surnommé « Gros Dédé » par le milieu marseillais, c'est le premier qui vient de le conduire une nouvelle fois en prison. Ce proche de Jacky Le Mat et de feu Francis le Belge est soupçonné d'avoir animé un réseau de machines à sous clandestin une vingtaine de « bingos » répartis dans autant de débits de boisson de l'agglomération marseillaise, démantelé cette semaine par la police. Cermolacce a été écroué en compagnie de son alter ego Richard Laaban, 60 ans, et d'un dénommé Théo Skillas, réparateur placier de machines et homme à tout faire de l'organisation. Un neveu du parrain aixois Roland Cassone figure également parmi les mis en examen. Les arrestations ont été opérées par les policiers du GIR (groupe d'intervention régional) après une longue enquête des RG marseillais et de la section courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux. « D'ordinaire, patrons de bar et organisateurs se répartissent équitablement les gains, explique un policier spécialisé. Gros Dédé et son équipe empochaient, eux, jusqu'à 70 % des bénéfices! » Des revenus nets d'impôt estimés entre 10.000 et 15.000 € par mois, empochés depuis au moins deux ans. De quoi expliquer en partie le train de vie du quinquagénaire, amateur de puissantes Mercedes. Plusieurs milliers d'euros ont été saisis lors des différentes perquisitions, ainsi que dix autres machines en réparation et une quinzaine de circuits électroniques. Le nom de Cermolacce apparaît dans la rubrique banditisme dès 1983. Il est un temps soupçonné d'avoir fourni la moto utilisée par les tueurs du juge Michel en octobre 1981, avant de bénéficier d'un non-lieu. Plusieurs affaires d'armes et de prostitution, à Marseille et Paris, jalonnent son parcours jusqu'à ce que la justice le coince en 1998 avec Laaban et un journaliste marseillais pour tentative de corruption d'un policier et association de malfaiteurs. Il ressort indemne des différentes « guerres des machines à sous » qui ensanglantent le pavé marseillais au passage du siècle. Mais le calibre 9 mm qui ne le quitte plus depuis que deux motards ont tenté de le tuer en décembre 2004 lui vaudra une condamnation à trois ans de prison ferme en février 2005. Cermolacce avait été libéré en octobre dernier.

Joahny Stéphane